



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ISTURITS du 13 OCTOBRE 2023

Le treize octobre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Isturits s'est réuni en mairie, sur convocation de Monsieur le Maire, affichée le six octobre deux mille vingt-trois et transmise par voie électronique le six octobre deux mille vingt-trois, et sous la présidence de ce dernier.

Présent(e)s : M. CAMOU Frédéric, Maire

M. HARAN Gilles, Mme LEGARTO Virginie, M. DURRUTY André, M. MIMIAGUE Éric, Adjoints
M. DONAPETRY Sylvain, Mme ETCHEGOYEN Nathalie, Mme GOURGUES Myriam,
M. BARNECHE Gérard, M. LACROIX Ludovic, M. CARCELLER Jose Maria, Mme LE LOREC
Nickie, Mme ROCHAIS Manon, Conseillers municipaux

Absent(e)s/Excusé(e)s : Mme LOHIAGUE Monique, Mme MALÉ-DIT-CAZOT Karine, Conseillères
municipales

Secrétaire de séance : Mme ROCHAIS Manon

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président ouvre la séance et demande la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant deux demandes de subvention. Aucune objection ne s'étant manifestée, les points 04 et 05 sont ajoutés.
Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

01 – Présentation de la phase avant-projet Requalification du centre-bourg

02 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour un cheminement piétonnier sécurisé

03 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour la mise en accessibilité aux transports pour les personnes handicapées

04 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour la construction d'abribus

05 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement d'une aire d'arrêt

06 – Création des postes d'adjoints d'animation - CLSH petites vacances toussaint 2023

07 – Création d'un poste stagiaire BAFA/C.E.E. - CLSH petites vacances toussaint 2023

08 – Création du poste d'adjoint technique principal de 1^{er} classe

09 – Convention tournoi ERBERUA 2023 – 2024

10 – Avenant à la convention de mise à disposition des mini-bus au CLSH

11 – Questions diverses

01 – Présentation de la phase avant-projet Requalification du centre-bourg

En préambule des délibérations du conseil municipal, Sébastien Nassiet du cabinet CAUROS (Maître d'œuvre, VRD, paysagiste et urbaniste) a présenté à l'ensemble des élus présents, l'avant-projet d'ensemble ainsi que l'estimation prévisionnelle des programmes des travaux concernant l'aménagement de la traversée du bourg d'Isturits.

Une estimation détaillée sera prochainement établie avant une présentation en réunion publique.

02 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour un cheminement piétonnier sécurisé

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé, dans le cadre du projet de requalification du centre bourg, de réaménager le carrefour des Routes Départementales n° 156 et n° 251.

Les travaux de réaménagement consisteront notamment en la création d'un cheminement piéton sécurisé permettant de relier le futur arrêt de bus situé au niveau du parking de l'église, au carrefour des RD n° 156 et n° 251.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de demander une subvention au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre des amendes de police pour créer un cheminement piétonnier sécurisé permettant de relier le futur arrêt de bus situé au niveau du parking de l'église, au carrefour des RD n° 156 et n° 251

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

03 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour la mise en accessibilité aux transports pour les personnes handicapées

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé, dans le cadre du projet de requalification du centre bourg, de réaménager le parking de l'église en parking relais avec la création d'un arrêt de bus aux normes PMR.

Les travaux de réaménagement consisteront notamment à l'aménagement d'une place de parking PMR, d'un cheminement sécurisé et création d'un quai PMR.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de demander une subvention au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre des amendes de police pour réaliser la mise en accessibilité aux transports pour les personnes handicapées

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

04 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour la construction d'abribus

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé, dans le cadre du projet de requalification du centre bourg, de réaménager le parking de l'église en parking relais avec la création d'un arrêt de bus aux normes PMR.

Les travaux de réaménagement consisteront en la construction d'un abribus aux normes PMR.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de demander une subvention au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre des amendes de police pour la construction d'un abribus aux normes PMR

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

05 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement d'une aire d'arrêt

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé, dans le cadre du projet de requalification du centre bourg, de réaménager le parking de l'église en parking relais avec la création d'un arrêt de bus aux normes PMR.

Les travaux de réaménagement consisteront notamment à l'aménagement d'une aire d'arrêt au droit d'un futur abribus PMR.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de demander une subvention au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre des amendes de police pour l'aménagement d'une aire d'arrêt

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

06 – Création des postes d'adjoints d'animation - CLSH petites vacances toussaint 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création de quatre emplois non permanents d'adjoints d'animation à temps complet pour assurer l'animation du centre de loisirs Arberoan Alaiki pour les vacances de toussaint du 23 octobre 2023 au 05 novembre 2023.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE la création de deux emplois à temps complet pour la période du 23 octobre 2023 au 05 novembre 2023 et la création de deux emplois à temps complet pour la période du 30 octobre 2023 au 05 novembre 2023

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de travail correspondants

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

07 – Création d'un poste de stagiaire BAFA/C.E.E. - CLSH petites vacances toussaint 2023

Le Maire explique au Conseil Municipal que le Centre de loisirs Arberoan Alaiki peut accueillir des stagiaires en formation BAFA durant les petites vacances. Il propose au Conseil Municipal de recruter un stagiaire en formation BAFA dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Educatif pendant les vacances de la toussaint, du 23 octobre 2023 au 05 novembre 2023.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter l'organisation du temps de travail suivant : la durée du travail est fixée à 10 heures en moyenne effectuée sur neuf jours.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE la création d'un poste de stagiaire BAFA sous contrat C.E.E. pour la période du 23 octobre 2023 au 05 novembre 2023

ADOpte l'organisation du temps de travail proposée par Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de travail correspondant

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

08 – Création du poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, la création d'un emploi d'adjoint technique principal de première classe dans le cadre d'un avancement de grade, pour assurer les missions d'entretiens des locaux communaux ainsi que le service des repas durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, avec une personne qui ne prend pas part au vote,

DÉCIDE la création, à compter du 1^{er} novembre 2023, d'un emploi permanent à temps non complet représentant 21 heures de travail hebdomadaire d'adjoint technique principal de première classe

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

09 – Convention tournoi ERBERUA 2023 – 2024

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de convention de mise à disposition du trinquet à l'association Erberua durant le tournoi de pelote annuel, ci-annexé.

Cette convention de mise à disposition est effective du 13 novembre 2023 au 14 avril 2024.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la convention de mise à disposition du trinquet à l'association Erberua.

10 – Avenant à la convention de mise à disposition des mini-bus au CLSH

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des activités proposées par le Centre de loisirs Arberoan Alaiki, une convention de mise à disposition de deux mini-bus appartenant au SIVU Ikas Bide a été signée le 1^{er} décembre 2022 afin de permettre l'organisation de sorties pédagogiques durant la période périscolaire.

Le Centre de loisirs souhaite à présent utiliser les mini-bus durant les petites vacances et l'été. Pour cela, il y a lieu d'établir un avenant à cette convention afin d'étendre et de préciser cette mise à disposition sur la période extrascolaire.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'avenant à la convention de mise à disposition des deux mini-bus au Centre de loisirs Arberoan Alaiki, ci-annexé

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant à la convention.

11 – Questions diverses

-Bureau CLSH Arberoan Alaiki : Dans le local attenant à la cantine, il est proposé de créer un bureau pour la directrice du centre et un espace « détente » pour le personnel. Cela permettra de répondre à un besoin depuis longtemps exprimé mais aussi d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel et d'accueil des parents lorsque c'est nécessaire. Des travaux d'aménagement sont à prévoir.

-La commission locale d'écobuage (CLE) se tiendra le 19 Octobre 2023. : plusieurs réflexions sont en cours dont celle du financement pour reconquérir les landes communales. De plus, une réunion de rencontres/échanges sur l'écobuage avec des habitants du village est en préparation.

-Association Laguntza etxerat : des propositions ont été faites par l'agglo., le département et la CAF pour que l'association puisse continuer. Des réunions sont encore à venir pour valider ou infirmer ces propositions.

-Arberoa eguna : journée organisée pour la première fois le 09 septembre 2023. L'association organisatrice est déficitaire et demande à être aidée financièrement. Le Conseil demande un temps de réflexion.

-Prochain conseil municipal prévu début décembre.